

Nature	Ouvrage publié
Titre	L'habitat groupé - une alternative ?
Auteurs	Centre de recherche en architecture – I. Biolley – P. Jouret – J.F. Mabardi
Date de publication	1981
Nombre de pages	125
Pays	Belgique
Editeur	Dossiers de la Fondation Roi Baudouin
Lien internet	Aucun
Lieu de consultation ou mode d'accès	Consultable à la bibliothèque de l'asbl « Habitat et participation »

Note argumentaire de la contribution

Cet ouvrage doit être parmi les premiers à proposer des cas pratiques d'habitat groupé.

Vous y trouverez un volet architectural reprenant les plans des installations intérieures et extérieures. Mais également un volet juridique évoquant les problèmes rencontrés.

L'accent y mis sur l'importance de la motivation du groupe. Fait assez rare, l'on y aborde la question du leadership et des classes sociales et intellectuelles.

Il comporte également un volet sur les motivations économiques et idéologiques.

Mots-clés

ARCHITECTURE - VALEURS - CONSTRUIRE - DIVERSITE - PROPRIETE - DECISIONS - COMMUNAUTE - LEADERSHIP - ENSEMBLE - CLASSES SOCIALES - JURIDIQUE - POUVOIRS PUBLICS

Introduction

A partir de quelques réalisations, ce dossier se propose d'aborder un phénomène nouveau : l'habitat groupé. Caractérisé par une approche collective d'un besoin individuel, par une prise en charge par chacun des responsabilités et des tâches, ce mode d'habiter semble se répandre non seulement en Belgique mais aussi en France, en Autriche, en Allemagne, pour ne pas citer les pays Scandinaves.

Pour en cerner le contour, le champ de l'étude est profilé à partir des critères suivants :

1. Proximité physique des unités, ou cohérence formelle et spatiale permettant d'appréhender le projet comme un tout.
2. Décisions collectives des utilisateurs quant à l'élaboration et l'appropriation de leurs espaces.
Ce critère tend à éliminer du sujet de l'étude, toute réalisation qui n'aurait pas été, au moins partiellement, conçue avec les futurs utilisateurs.

3. Volonté des utilisateurs de dépasser l'unique profit lié aux économies d'échelles pour atteindre des contacts sociaux plus denses.

Les chantiers groupés où seuls sont pris en compte les aspects économiques liés aux rationalisations de production ne seront pas abordés.

Le présent dossier ne retient pas non plus la formule de vie dite *communautaire*. Ainsi ne sont pris en considération que les groupes constitués d'unités (familles ou individus) ayant une certaine autonomie culinaire et sanitaire.

De même, en raison de leur caractère relativement éphémère, on a exclu de notre recherche les groupes à prédominance de célibataires.

Après une identification de chacun des projets retenus, l'étude décrit le groupe concerné par ce phénomène à travers son fonctionnement et ses motivations de départ. Existe-t-il un profil particulier ? Les décisions sont-elles collectives ? S'agit-il d'une société sans conflit ?

Autant de questions auxquelles l'analyse s'efforce de répondre en montrant les problèmes rencontrés dans les domaines juridique, économique, relationnel.

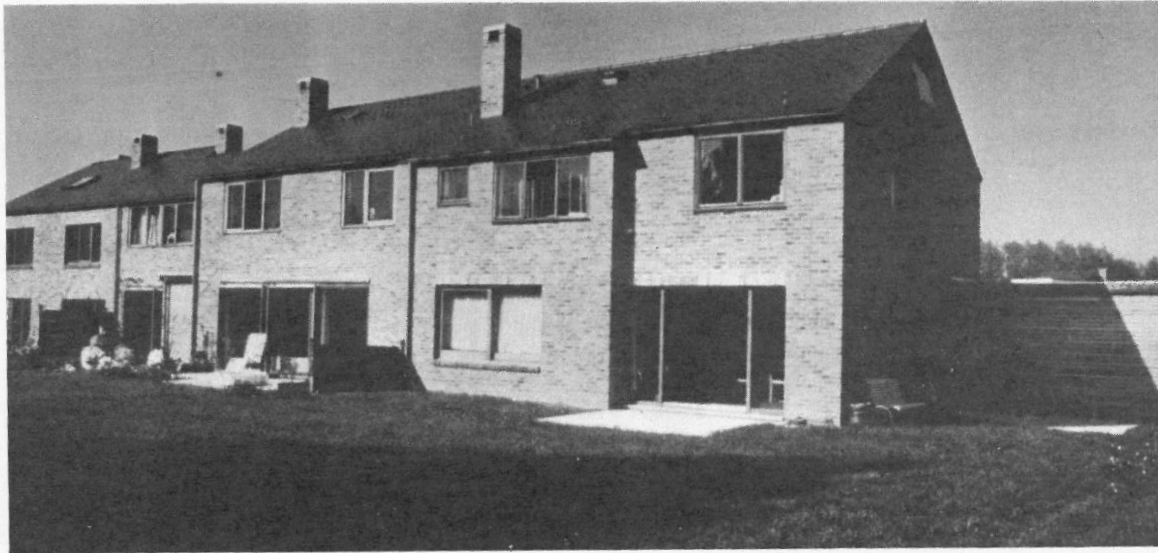
La dernière partie enfin, tente d'étudier l'inscription spatiale du phénomène : où et comment les groupes constitués forment-ils leur cohérence, de quelle manière l'espace rend-il compte d'une appropriation collective.

Le Gergel

Wezembeek

Composition: 4 familles, 13 enfants
Terrain: 33 ares
Fin de construction: 1977
Statut: Copropriété
Architecte: B. Vellut
Maître de l'ouvrage: Chaque copropriétaire

Equipements communs:
Le terrain et les accès, la chaufferie-buanderie, un chalet de jardin en projet: un garage commun

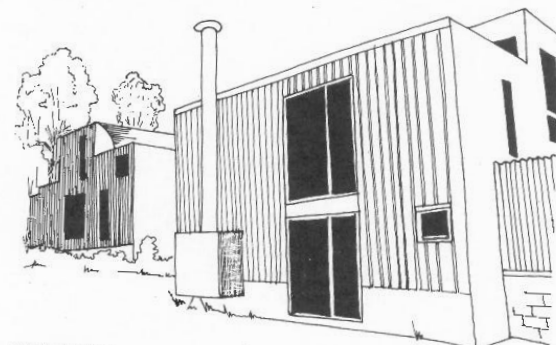


2. Le vécu du projet

Certains antagonismes personnels mettent bien en lumière les difficultés considérables inhérentes à des projets de ce type. Pour arriver à une bonne entente du groupe et à une cohérence globale, chaque participant doit faire preuve de souplesse et de compréhension. D'autre part, pour certains membres, le fait d'avoir accepté le projet alors que ses modalités en étaient fixées n'est pas un élément favorable à l'épanouissement d'un consensus. Enfin, l'adhésion s'est faite davantage sur une idée que sur des personnes. Or les relations tiennent une grande place dans les habitats groupés.



Revêtement de façade en acier corten.



Une habitation

Conclusion

Prétendre cerner un phénomène en croissance est sans doute le réduire à ses composantes les plus élémentaires. Il est cependant nécessaire de dégager de cette étude quelques lignes de force.

- A travers des critiques formulées à l'égard de l'habitat couramment produit aujourd'hui apparaissent des réactions
 - à la solitude et à l'anonymat
 - à l'individualisme exclusif
 - à l'impossibilité d'acquérir espaces et/ou services.
- A partir de ces refus des groupes spontanés ou d'initiative publique structurent leur projet à travers de multiples péripéties. On assiste ainsi à une volonté de réinvention et à une réactualisation de solidarités partielles. Ces solidarités semblent, dans les cas observés, s'appuyer sur l'homogénéité sociale et culturelle du groupe; elles débouchent sur des redéfinitions de modes de vie.
La famille nucléarisée et isolée retrouve ainsi au sein des habitats groupés les notions perdues d'entraide, d'échange, de sécurité. Ce nouveau réseau de relations privilégiées permet de substituer à la famille élargie *naturelle* une famille élargie d'adoption.

- Le projet relationnel défini ci-dessus trouve son enracinement dans des prises de décisions communes: achat de terrain, signature de contrats... La construction d'espaces communs exprime concrètement les potentialités offertes par une volonté collective.
- La diversité des solutions architecturales rencontre bien la diversité des groupes, des programmes, des âges et des statuts. Chaque projet a son histoire et ses particularités.
- D'autre part, ces réalisations induisent la participation des habitants à toutes les phases du projet. De ce fait elles visent à rendre à l'individu et au groupe ses potentialités d'intervention, et son insertion dans un tissu social géographiquement situé.

Il reste à démontrer que les solutions esquissées ci-dessus ne s'adressent pas à des catégories socialement privilégiées ou à des *marginiaux supérieurs*. Les expériences menées en Belgique (cité de Presles) et à l'étranger (société HLM à Lille et à Nantes, coopératives de locataires au Québec...) dans le domaine du logement social montrent en tout cas que des voies existent dans ce domaine.